



Exemples de budgets pour les militaires en service - résidant chez leurs parents

Pour une planification budgétaire personnelle, adressez-vous au Service social de l'armée.

Revenus nets par mois 1900 1950 2000 2050 2100
sans 13e mois de salaire

Coûts fixes

Logement	-	-	-	-	-
Assurance maladie LAMal (<i>suspendue</i>)	-	-	-	-	-
Impôts (<i>en fonction du lieu de résidence</i>)	30	30	40	50	50
Frais de déplacement (<i>transports en commun, vélo</i>)	50	50	50	50	50
Téléphone portable	40	40	40	40	40
	120	120	130	140	140

Dépenses personnelles

Vêtements, chaussures	60	60	60	60	60
Loisirs, argent de poche (<i>hors produits d'agrément</i>)	160	170	180	190	200
Coiffure, soins corporels	60	60	60	70	70
Abonnements au streaming	20	20	20	20	20
Loisirs (<i>part éventuelle</i>)	50	50	60	60	70
	350	360	380	400	420

Provisions

Franchise minimale, part de la quote-part	40	40	40	40	10
Contrôle des yeux, des dents	30	30	30	30	30
Appareils électroniques (<i>entretien, amortissement</i>)	30	30	30	30	30
Economie (<i>vacances, heures de conduite, etc.</i>)	140	150	150	170	180
	240	250	250	270	280

Montant disponible

Repas pris à l'extérieur ² et part de la nourriture et du logement.	1190	1220	1240	1240	1260
	1900	1950	2000	2050	2100

Le "-" signifie que ces coûts sont suspendus.

¹ L'association faîtière Budget-conseil Suisse recommande de régler individuellement l'utilisation du 13e mois de salaire

² Repas pris à l'extérieur pour des raisons professionnelles jusqu'à 12 CHF par repas (supplément de 5 CHF par jour en cas de travail pénible)



Exemples de budgets pour les militaires en service - résidant chez leurs parents

Pour une planification budgétaire personnelle, adressez-vous au Service social de l'armée.

Revenus nets par mois 2 150 2 200 2 250 2 300
sans 13e mois de salaire

Coûts fixes

Logement	-	-	-	-
Assurance maladie LAMal (suspendue)	-	-	-	-
Impôts	60	70	70	80
Frais de déplacement (transports en commun, vélo)	50	50	50	50
Téléphone portable	40	40	40	40
	150	160	160	170

Dépenses personnelles

Vêtements, chaussures	60	60	60	60
Loisirs, argent de poche (hors produits d'agrément)	210	220	240	260
Coiffure, soins corporels	70	80	80	80
Abonnements au streaming	20	20	20	20
Loisirs (part éventuelle)	70	80	80	90
	430	460	480	510

Provisions

Franchise minimale, part de la quote-part	40	40	40	40
Contrôle des yeux, des dents	30	30	30	30
Appareils électroniques (entretien, amortissement)	30	30	30	30
Economiser (vacances, heures de conduite, etc.)	190	210	230	50
	290	310	330	350

Montant disponible

Repas pris à l'extérieur ² et/ou part de nourriture et de logement	1280	1270	1280	1240
	2150	2200	2250	2300

Le "-" signifie que ces coûts sont suspendus.

¹ L'association faîtière Budget-conseil Suisse recommande de régler individuellement l'utilisation du 13e mois de salaire

² Repas pris à l'extérieur pour des raisons professionnelles jusqu'à 12 CHF par repas (supplément de 5 CHF par jour en cas de travail pénible)



Remarques sur les exemples de budget - résidant chez leurs parents

Toutes les données figurant dans les exemples de budget sont basées sur une moyenne suisse. Celles-ci proviennent d'une part de statistiques fédérales et de portails de comparaison, et d'autre part, elles se basent sur les valeurs empiriques de l'association faîtière Budget-conseil Suisse.

L'objectif des directives pour les militaires est de fournir un aperçu des dépenses de base, mais elles ne remplacent jamais un budget individuel. De plus, il est essentiel de prendre en compte la situation financière individuelle de la famille dans le budget. Notamment lorsqu'il s'agit de savoir quels montants le/la militaire doit payer sur son salaire et quels montants sont pris en charge par les parents.

Vous trouverez ci-dessous des remarques et des explications sur certains postes budgétaires:

- **Impôts:** Son montant dépend du revenu (y compris le 13e mois de salaire, le bonus, etc.), du taux d'imposition de la Confédération, de la commune de résidence et du canton. Les déductions individuelles pour la prévoyance privée, les frais de santé, l'accueil extra-familial, les dépenses professionnelles, etc. ne sont pas prises en compte.
- **Téléphone mobile:** Les montants indiqués sont basés sur une moyenne provenant de différents fournisseurs et n'incluent pas le coût des appareils.
- **Transports publics:** Les montants indiqués se basent sur les tarifs des différentes communautés de transport et incluent le demi-tarif plus un minimum de trajets individuels.
- **Franchise minimale, part de la quote-part :** Celle-ci correspondrait à la franchise minimale de 300.– ainsi qu'à un montant plus faible pour la quote-part. Même si la majorité des frais de santé est prise en charge pendant la période de service, des provisions doivent être constituées pour la période ultérieure.
- **Contrôle des yeux, des dents:** Cela correspond à un entretien et à un contrôle minimum des dents et des yeux. Les montants ne comprennent pas les traitements lourds ni les lunettes et lentilles.
- **Montant disponible:** Celui-ci dépend du revenu et/ou de la situation financière de la famille. Ce montant est destiné à couvrir les dépenses qui dépassent les besoins personnels de base, en particulier une contribution à la nourriture et au logement ainsi que les dépenses pour les assurances complémentaires, la voiture, la prévoyance, les vacances, etc.